

École de Zudausques

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du Jeudi 14 mars 2024 à 17H45

Présents:

Les parents élus : Mme Battel Laure, Mme Thomas Maud, Mme Delsaux Annabelle, Mme Leroy Marie,

Les élus : Mme Lemaire Colette

Le délégué départemental de l'Éducation Nationale : M. Devigne

Les professeurs des écoles: Mmes Banquart, Bédague, Darques, Julien, Louys, Mme Courtois
Directrice

Excusés :

Les parents élus : M. Monchy Hugo, M. Dournel Jonathan

Les élus : Mr Bée ; Maire de Zudausques

Mme Giovacchini, 1ère Adjointe au Maire

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Forgez

Les professeurs des écoles : Mme Hilmoine, Mme Humetz

Ordre du jour :

- Sécurité et santé
- Projet d'école
- Parcours des élèves
- Éducation physique et sportive : EPS
- Organisation du Temps Scolaire : OTS
- Bilan financier OCCE / actions envisagées
- Questions diverses

Mme Courtois, Directrice ouvre la séance à 17h50 et remercie chacun de sa présence.

1. SECURITE ET SANTÉ

a . Sécurité

- ✓ PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté Attentat/ Intrusion.
 - Effectué en janvier 2024, un lundi (déchargée)
 - Scénario : Entrée malveillante par le hall de l'école
 - Consignes : Verrouiller les portes, fermer les volets, se barricader en encombrant les portes, éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, respecter le silence absolu, rester proche des élèves manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre - Pour tout le personnel : avoir les clés sur soi, être capable de dire le nombre d'élèves présents dans la salle
 - Déclenchement de l'alarme (des coups de sifflets dans le hall); l'alarme est audible par les classes. Ils se sont cachés à mon signal.
- ✓ 2ème Exercice INCENDIE
 - Réalisé début février 2024
 - Alarme audible par toutes les classes y compris la salle de motricité.
 - Rassemblement de l'ensemble des classes et des élèves au point de rassemblement sans difficulté particulière en 3 min 47.
 - Nous remercions la Municipalité pour l'achat et l'installation du matériel neuf et adéquat aux réglementations permettant une alerte audible et simultanée dans l'ensemble des locaux scolaires.

b. La santé

- ✓ Bilan des 4 ans : Sera réalisé au cours du 3ème trimestre.

Effectué par la puéricultrice de la PMI: prise de rendez-vous sur internet.

Audition, vision, alimentation, sommeil, dentition, formes géométriques et représentation du bonhomme, vaccinations à jour...

Page du carnet de santé complétée.
- ✓ Visite de l'infirmière pour les CP: Réalisée en janvier 2024
 - Infirmière scolaire rattachée à notre secteur : Mme Montuy
 - Les CE1 ont été vus également

2. PROJET D'ÉCOLE

Après avoir rappelé les trois axes du projet :

- Améliorer le langage écrit et oral
- Favoriser l'ouverture culturelle, faire de l'école un lieu de culture commune
- Développer la lisibilité de l'école vis-à-vis des familles, encourager la participation des parents à la vie de l'école,

- Dans le cadre de l'axe 2 : Favoriser l'ouverture culturelle, faire de l'école un lieu de culture commune, nous avons pu assister à un spectacle au Channel à Calais :

- * pour les classes de Mmes Bédague et Julien : Sur les Arts du Spectacle : 08/12 : Cousumain
- * pour les classes de Mmes Banquart et Darques : Sur les Arts du spectacle : 15/12 : Tricot
- * pour les classes de Mme Louys et M. Courtois : Sur les Arts du spectacle : Un océan d'amour : 21/11
- * Chorale de chants de Noël à l'occasion du Marché de Noël : par toutes les classes.

Nous attendons aussi les réponses des animations proposées par la CCPL et la LPO.

- Dans le cadre de l'axe 3 : Développer la lisibilité de l'école vis-à-vis des familles, encourager la participation des parents à la vie de l'école

* L'ENT est de plus en plus utilisé (cahier de textes, informations, textes d'enfants, photos des divers événements, ...) : Cas concrets : Blog de la Classe de Neige, Blog du Carnaval de l'école, etc : Retours très positifs des familles.

* Les LSUs (du CP au CM2) sont désormais vus et signés en ligne via Educonnect.

* Prise de RDV individuels avec les enseignantes (parfois via applications informatiques) dans chaque classe, pour chaque élève

* Opération Carnaval : Invitation des parents à participer au défilé dans le village (annulé pour cause de mauvaise météo), Demande de participation des familles au travers la réalisation de quelques crêpes (grande réussite : un grand merci aux familles pour leur participation).

* Marché de Noël + Chants de Noël : excellente participation et présence des familles. Tous les objets ont été vendus, les grilles récupérées, participation de l'APE, visite de la Municipalité : Retours positifs.

3. PARCOURS DES ÉLÈVES

a. Les élèves en situation de handicap

- 145 élèves dans l'école ; certains sont des élèves à besoins éducatifs particuliers et ont donc un PPS (Projet personnalisé de scolarisation).

Sont donc concernés les élèves déclarés à la MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) : 10 élèves sont concernés dans l'école

- 1 en MS-GS
- 2 en CE1
- 3 en CE2-CM1
- 4 en CM1-CM2

- 7 dossiers sont en cours - Être déclaré à la MDPH après un dossier conséquent à remplir par les familles (famille, médecin, école) a pour conséquence :

soit des aides financières possibles, soit une aide humaine possible en classe ou une aide matérielle (ex ordinateur) = compensation liée au « handicap ».

Le dossier est réévalué chaque année lors d'une ESS (Équipe de suivi de scolarisation) présidée par l'enseignante référente du secteur M. Courbot, qui permet de réévaluer les besoins... Les 10 élèves de l'école sont suivis par une AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) qui a pour mission de s'occuper de 1 ou plusieurs élèves selon les profils. L'AESH n'est pas attitrée à un élève en particulier et l'élève n'a pas non plus une AESH ou un nombre d'heures en particulier. Le partage est effectué en fonction des besoins et des possibilités de chacun. 4 AESH dans l'école

b. Aide Pédagogique Complémentaire : APC

36h par classe réparties selon les enseignants

Proposé par l'enseignant mais pas obligatoire

Spécifié dans le dossier scolaire (proposition, acceptation ou refus)

Mme La Directrice précise que les heures d'APC sont une obligation légale de fonctionnement.

c. Évaluations Nationales

2ème vague : Évaluation mi-CP Français Maths

Retour aux parents en RDV individuels Du CP au CM2 : Bulletin (appelé LSU) remis en décembre

RDV individuel avec les familles : Pour évoquer les progrès ou difficultés de l'élève : parcours de l'élève.

d. Stage de réussite

1ère semaine des vacances de février (du 26 au 1^{er} mars 2024)

Accord avec le centre aéré pour accueil des enfants l'après-midi

15h sur 4 matins : 3h45 par jour

Groupe entre 5 et 12 élèves maximum Français Maths

Proposition de l'enseignant : spécifié dans le dossier scolaire de l'élève (il faut l'autorisation de la famille puisqu'en dehors des horaires scolaires réglementaires/ Pas obligatoire ni pour l'élève ni l'enseignante)

Groupe « choisi » Cycle 2 : CP CE1 CE2 suite aux résultats aux évaluations

Enseignantes volontaires : Mme Darques et Mme Louys

Prochain stage en août.

4. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : EPS

a. Natation

Un cycle Natation pour les élèves de CE2 et CM du 6 novembre au 15 décembre soit 12 séances (lundi et vendredi matin) ; pour les CP/CE1 du 8 janvier au 9 février les mardis et jeudis après-midi.

Rappel : le cycle Natation évalue l'Aisance aquatique d'abord (nouvel imprimé) , puis le Savoir Nager en sécurité évalué obligatoirement par un maître nageur (MNS).

L'aisance aquatique comprend 3 paliers (Pré requis au Savoir nager en sécurité)

- Palier 1 : : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau

- Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.

- Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à

regagner le bord et à sortir seul

Le Savoir nager en sécurité (généralement en cycle 3)

Parcours à réaliser en continuité (10 actions déterminées), sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes.

Chaque action doit être réalisée et validée pour permettre l'obtention de l'attestation.

L'aisance aquatique peut être validé sur plusieurs années (CP-CE1-CE2-CM1...)

Le Savoir Nager en sécurité est évalué au cycle 3 après validation de l'aisance aquatique (CM1, CM2 ou 6ème).

Par souci de transparence, ces informations ont déjà été envoyées par mail à l'ensemble des familles, en fin de cycle natation.

L'équipe enseignante remercie les parents agréés pour leur investissement (Mme Flandrin, Mme Finard Maupoix, Mr Dournel, Mme Caux, Mr Bizeur, Mme Bertin) ainsi que les autres parents qui ont pu accompagner les élèves afin d'avoir le cadre réglementaire d'accompagnement et de sécurité lors des déplacements et dans les vestiaires.

Nous remercions également la municipalité pour le financement du transport.

b. Cyclo : Savoir rouler à vélo

Sur proposition de l'Inspection et de la CCPL, les élèves de CE1-CM1 et CM2 vont avoir la chance de pouvoir bénéficier d'une **séquence de Savoir rouler à vélo (Mars-Avril)**.

Déroulement:

- en 1/2 groupe classe - 45 min
- tous les mardis après-midi (mars-avril)
- par une intervenante extérieure de la CCPL assistée par un parent agréé
- vélo en bon état + casque (avec étiquette nom + prénom sur les 2) OBLIGATOIRES (si pas: possibilité de prêt par la CCPL)
- déposer le vélo le matin et le récupérer le soir (Nous n'avons malheureusement pas de local possible pour le garder la semaine).

Communication aux familles par mail : Notice explicative pour la vérification de l'état du vélo, les domaines travaillés lors de ces séances (SRAV bloc 1 à 3) ainsi que la notice explicative du port du casque et de sa mise en place.

Un cycle cyclotourisme est prévu pour la classe CM1-CM2 en période 5.

5. PROPOSITION DE RECONDUCTION DE L'OTS : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Deux options :

1. Demande de modification de l'OTS

Transmission sous votre couvert au service de la DOS 1 :

- de la délibération du conseil municipal + l'annexe 2 complétée et visée
- du PV du conseil d'école + l'annexe 2 complétée et visée.

2. Demande de reconduction de l'OTS

A savoir : 4 jours : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
9h – 12h 13h30 - 16h30

Dans le cadre de cette demande, 2 cas de figure :

- Régime dérogatoire (99 % des communes – rythme scolaire sur 4 jours) :
 - obligation d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal cette proposition de reconduction ;
- obligation d'inscrire à l'ordre du jour des conseils d'école cette proposition de reconduction ;
 - les communes et écoles n'ont rien à transmettre aux IEN ou aux services de la DSDEN dans un premier temps (sauf en cas de contestation ultérieure).
 - On part donc du principe que la consultation du conseil d'école et du conseil municipal a bien été effectuée, même sans fourniture de justificatif.

- Régime général (rythme scolaire sur 4,5 jours) :
 - Procédure identique au régime dérogatoire mais seule la commune est concernée.

Rappel des règles du vote en Conseil d'école :

- Vote tous les membres de droit (enseignants de chaque classe, DDEN, 2 membres de la Mairie, Parents élus titulaires = 1 par classe) ⇒ Nombre de votants maximum : $6 + 1 + 2 + 6 = 15$
- Le vote a lieu à main levée sauf si un membre du conseil d'école s'y oppose. Le vote a lieu dans ce cas à bulletins secrets. Pour que l'avis du Conseil d'école soit réputé favorable, pour que son vote soit validé, plus de la moitié des suffrages exprimés doivent aller dans ce sens.

Vote à l'unanimité des membres présents – 12 votes pour la reconduction de l'organisation du temps scolaire. A savoir LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI : 9h-12h 13h30-16h30

6. BILAN FINANCIER / ACTIONS ENVISAGEES

- ◆ Vente des grilles (novembre- décembre)
- ◆ Spectacle au Channel pour toutes les classes : novembre ou décembre : spectacle + déplacement financés par l'OCCE
- ◆ Marché de Noël (décembre)
- ◆ Photos de classe (janvier)
- ◆ Classe de neige pour les CM1-CM2 (janvier) : Financée 1/3 par l'OCCE, 1/3 par la municipalité, 1/3 par les parents
- ◆ Carnaval (23 février)
- ◆ Sortie scolaire pédagogique Cycle 2 : Asnapio : (14 mai) + Grands Mme Banquart
- ◆ Sortie scolaire pédagogique Cycle 1 maternelle : Ferme du coq aux ânes (10 juin)
- ◆ Fête de l'école, kermesse : 29 juin
- ◆ CCPL ou LPO en classe

La séance est levée à 19h15, Le Conseil d'école est clos.

Le président du conseil d'école

Céline Courtois, Directrice

La secrétaire de séance

Anne-Sophie Darques